

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 189

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Elle s'engage à ne pas polluer les autres continents. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Lawrence Summers, ex-président de la banque mondiale : « Juste entre vous et moi, la Banque mondiale ne devrait-elle pas encourager davantage la migration des industries sales vers les pays moins développés ? » Et il répond : "La logique économique derrière le déchargement de déchets toxiques dans les pays aux bas salaires est irréprochable. »

Cette pensée a aujourd'hui réussi une victoire idéologique. C'est aussi la victoire du fameux "en même temps". On interdit l'extraction du charbon sur le territoire nationale et en même temps, on augmente considérablement notre pollution importée et la mise à sac des autres pays, souvent en voie de développement. Selon le Haut conseil pour le climat, nos émissions de gaz à effet de serre importées sont en hausse de 78% depuis 1995. Dans les faits, ces GIES ce sont les milliers de tonnes de bœufs importées du Brésil. Ce sont les masques chinois donnés aux députés à l'Assemblée nationale. Ce sont les pneus asiatiques. C'est aussi l'extraction de pétrole en Ouganda de Total.

La Constitution doit affirmer que la France protège l'environnement et la planète dans son ensemble.